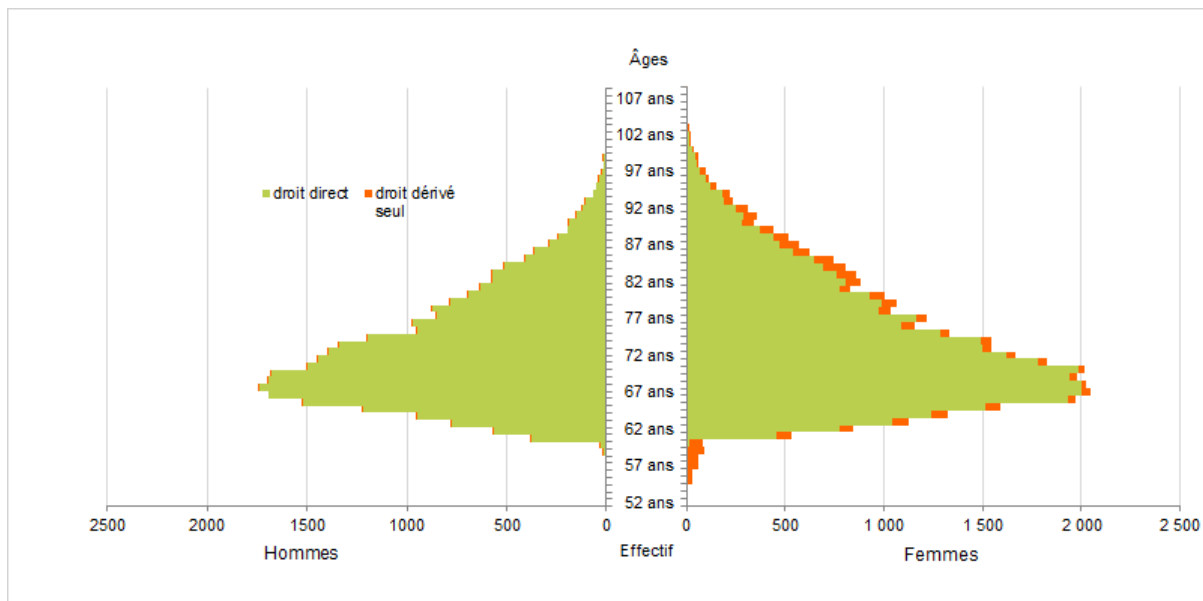


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 971	2 661	4 632
Droits directs (retraites personnelles)	1 867	2 092	3 959
Droits dérivés (retraites de réversion)	104	569	673
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	488	614	1 102
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	39	14	53
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	65,1 ans	64,7 ans	64,9 ans
Droits dérivés	76,7 ans	71,6 ans	72,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	28 873	37 513	66 386
Retraités percevant un droit direct seul	27 969	28 936	56 905
Retraités percevant un droit dérivé seul	115	2 688	2 803
Retraités percevant les deux à la fois	789	5 889	6 678
Minimum vieillesse ⁽³⁾	21,7%	22,6%	22,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	405	245	650
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,8 ans	75,3 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	683 €	671 €	677 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	41,3%	54,0%	48,3%

Pyramide des âges des résidents

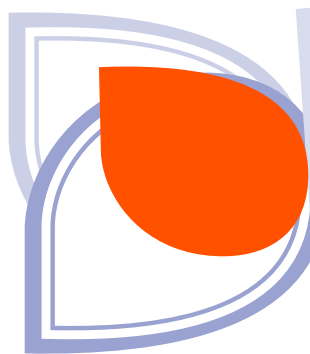


¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

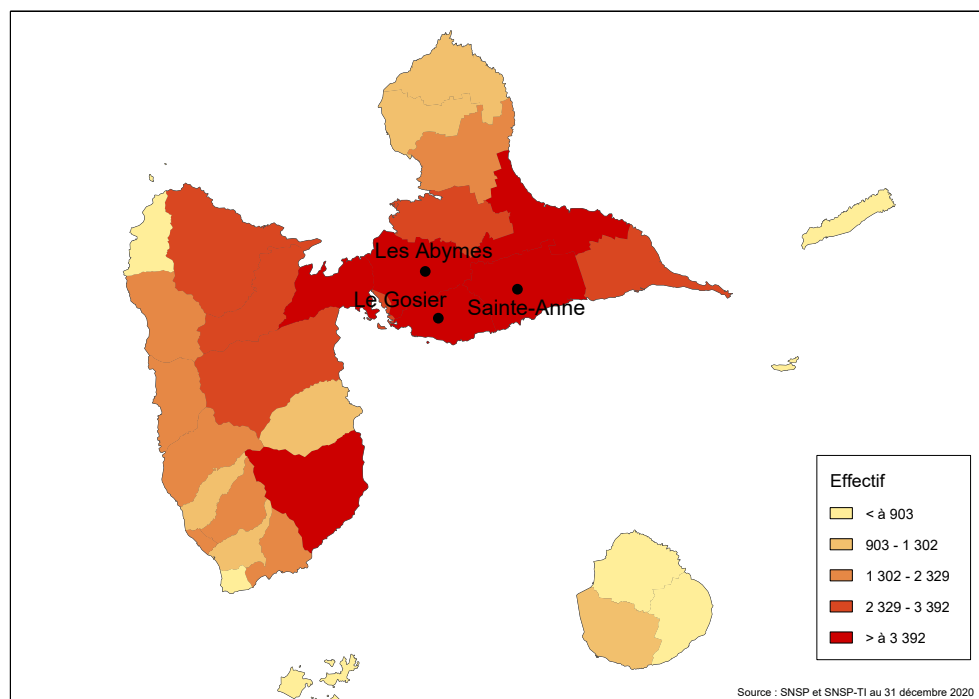
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Les Abymes			
Nombre total de retraités	3 430	4 874	8 304
Retraités percevant un droit direct seul	3 307	3 729	7 036
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	315	330
Retraités percevant les deux à la fois	108	830	938
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	24,2%	24,0%	24,1%
Le Gosier			
Nombre total de retraités	2 091	2 608	4 699
Retraités percevant un droit direct seul	2 029	2 099	4 128
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	155	161
Retraités percevant les deux à la fois	56	354	410
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	20,7%	21,6%	21,2%
Sainte-Anne			
Nombre total de retraités	1 740	2 237	3 977
Retraités percevant un droit direct seul	1 694	1 726	3 420
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	161	165
Retraités percevant les deux à la fois	42	350	392
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	20,6%	18,1%	19,2%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et Maori, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".